

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.M.P.
VENDREDI 26 JUILLET 2019

Le Président ouvre la séance à 17 heures 30 et annonce que le quorum est largement atteint. Il donne la parole à Francis Ballet, Vice-Président de l'Association qui lit le Rapport Moral d'Activité et en préalable rappelle qu'il s'agit des activités 2018.

1°) Evénements depuis la dernière Assemblée

Le Conseil d'Administration s'est réuni le **22 août 2018** après notre dernière Assemblée et a procédé, pour la composition de son bureau, aux nominations suivantes :
Bureau constitué de 10 membres dont les fonctions respectives sont :

Président Jacques FLATIN

Vice-président Francis BALLETT

Secrétaire Sylvie FLATIN

Secrétaire adjoint Patrick DE SOUZA

Trésorier Guy CHAUVET

Trésorier Adjoint et reportages Photos Bernard CULORIER

Messieurs Jean-Jacques LEJEUNE, Jackie LUCAS, Michel SALE, Philippe TRESSO se sont vus attribuer différentes tâches d'animation pour assurer le bon fonctionnement de notre association.

Enfin, à noter, le soutien et l'aide de plusieurs adhérents bénévoles pour le bon déroulement des diverses activités AMP.

Durant cette réunion le Conseil a décidé :

- Le maintien de la cotisation à 38 euros pour l'année 2019.
- Notre Participation à toutes les compétitions organisées par le CNT, selon les besoins de JP GUITTON en nombre de bateaux.
- Participation du Président à plusieurs Comités Directeurs et à l'AG de notre Fédération et participation au Salon Nautic à Paris sur le stand de notre fédération.
- Renouvellement et préparation des sixièmes Puces de la Mer 2019.
- Elaboration du calendrier des marées 2019 et du planning des manifestations 2019.

Diverses réunions suivirent pour préparer ces manifestations 2019. Votre Bureau s'est réuni de manières formelles les 17 mars, 22 août et 20 octobre et à plusieurs occasions de manière informelle pour donner un avis sur les décisions que souhaitait prendre notre Président.

2°) Décisions prises par le Président (hors réunions)

- Signature de devis et acomptes pour la réalisation des Puces de la mer 2019.
- Participation publicitaire aux sites de l'Office du Tourisme.

3°) Informations diverses : Durant l'année 2018 nous avons eu à déplorer le décès de nos amis Bernard Rousseau (ancien Vice-Président AMP), Jean Devallé, Jean Tessier et Denis Gorin. A noter en janvier 2019, le décès d'Hervé Dervin (ancien Vice-Président) et Gérard Revol.

4°) Réalisations qui ont été effectuées et remerciements à la Municipalité pour :

- L'Installation des toilettes près de la capitainerie.
- Les données de météo par internet qui sont suffisamment fiables. Elles sont affichées chaque jour à la capitainerie.
- La mise en place de la communication de la capitainerie par message email. Tout n'était pas parfait en 2017, mais cela s'est amélioré durant la saison 2018.

Nous tenons à vous remercier Monsieur Le Maire pour toutes ces réalisations.

5°) Les manifestations et les évènements de l'année 2018 :

Durant l'hiver le bureau a travaillé sur la préparation des activités de la saison, notamment :

- Les cinquièmes Puces de la Mer, des 9 & 10 juin 2018.
- Sortie Homard Bourgenay le 15 juin
- Soutien Sécurité sur le Raid île de Ré en Wind surf 23 & 24 juin
- Sortie aux Portes en Ré le 1^{er} juillet, avec le CNT, pour les bénévoles AMP qui ont assuré la sécurité sur les manifestations CNT.
- Sortie Crevettes à volonté le 14 juillet à la Porte des Iles.
- Concours de Pêche du 21 juillet
- Choucroute de la Mer avec remise des prix du concours de pêche, le 28 juillet.
- Assemblée Générale du mercredi 8 août 2018.
- Sortie Pêche à la Palourde Ars en Ré le 11 août
- Sortie pêche à la crevette porte des Iles le 12 août. 32 participants (B. Gaboriau).
- Sortie Banc des Bucherons le 13 août
- Soutien Sécurité au Raid Kata le 19 août
- Cérémonie des disparus en Mer le 21 août
- Sortie Saint Martin en Ré du 29 août annulée à cause de la météo.

Merci à toutes et tous pour votre attention. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions afin d'améliorer le bon fonctionnement de notre association.

Le Vice-Président
Francis BALLEET

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité

Election du bureau présenté par Guy CHAUVET :

Membre sortant : LUCAS Jackie

Adhérent souhaitant rejoindre les membres du bureau : pas de candidat

Est élu à l'unanimité : LUCAS Jackie

Bilan financier présenté par Jacques FLATIN à la demande de notre Trésorier

Il est présenté les tableaux à l'écran et toutes les explications nécessaires sont fournies. Aucune question de l'assistance. Jacques poursuit et fait le résumé suivant :

Les recettes – dépenses de l'année 2018 ont été clôturées pour un montant total de 18 705.23 euros contre 18 287.73 euros en 2017 faisant ressortir un excédent de 1 525.42 euros contre 666.82 euros en 2017.

Nous vous demandons d'approuver les comptes qui viennent de vous être présentés, de donner quitus à notre trésorier et d'affecter l'excédent constaté de 1 525.42 euros au compte Associatif pour 525.42 euros qui présentera désormais un solde de 8 922.80 euros et 1000 euros à titre de provisions sur futures manifestations, par exemple les 30 ans de l'Association.

Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité Quitus est donné au Trésorier

Les Puces de la Mer 2018

Le changement de site en 2018 a été une évolution positive pour le déroulement des Puces où l'absence de sable au sol, remplacé par le goudron du parking a vraiment été un plus, apprécié par tous et notamment par les exposants de bateaux neufs et de vêtements.

Un bilan plutôt positif grâce à la participation de nombreux exposants 28 en tout. La présence de la Marine Nationale fût très appréciable également.

Le stand du matériel d'occasion a remporté un vif succès avec beaucoup de matériel disponible et de belles ventes. A noter que deux mordus de la pêche, étant décédés les mois précédents, les familles nous avaient confié du matériel à vendre. La participation des commerçants tranchais tournés vers la mer a été conforme à nos attentes, quelques commerçants extérieurs à la Tranche sont venus nous rejoindre.

Dès le mois d'août 2018, nous avons commencé à travailler sur la sixième édition des Puces de la Mer. En 2019, Les Puces de la Mer ont également été un succès, elles se sont bien déroulées, sur un site rendu encore plus accueillant par la nouvelle implantation, évitant le handicap des espaces végétalisés qui séparaient les exposants. Nous reparlerons de l'édition 2020 en fin de séance.

La Choucroute de la mer par Guy CHAUVET

62 adultes pour cette année 2018. Le site choisi était le parking goudronné près du plan d'eau. Ce site a été apprécié de tous les participants qui ont trouvé que nous étions plus tranquilles et moins exposés à la vue de tous les gens qui circulent à l'embarcadère. Nous souhaitons, si Monsieur Le Maire est d'accord, nous installer au même endroit le 14 août prochain.

Pour l'année 2019, « MOULES et JAMBON MOGETTE » cuisinés sur place sont au programme.

Manifestation de pêche 2018 présenté par Patrick De SOUZA

13 équipes se sont confrontés en 2018.

En 2019, il y aura deux concours. L'un en juillet, l'autre le 10 août prochain.

Les activités à venir août 2019 :

- Sortie crevettes Porte des Îles le 2 août. Rdv 10H30
- Sortie au Banc des Bucherons 4 août
- Manifestation de Pêche en Mer le 10 août.
- Sécurité Raid Ile de Ré en Catamaran le 11 août
- Repas avec remise des prix des manifestations de pêche le 14 août.
- Cérémonie des disparus en mer le 16 août à 15 heures 30 à l'embarcadère pour départ en mer à 16 heures
- Sortie Ile d'Aix 26 août.

Cérémonie des disparus en mer présenté par Jacques FLATIN

Le président rappelle qu'il est demandé une forte participation. A l'occasion de cette cérémonie, des fanions sont distribués pour décorer les bateaux, c'est ainsi que nous sommes reconnus sur l'eau. Elle se déroulera le 16 août prochain à 16 heures avec un coeff de 79.

Cette manifestation est l'occasion de rencontrer les sauveteurs de la SNSM et de partager un moment de passion avec eux.

Sortie pêche à pied présentée par Bernard GABORIAU pour l'année 2018

En plus des sorties « palourdes » dans le Fier d'Ars habituelles lors des grandes marées, Bernard indique que deux sorties « crevettes » ont été réalisées en 2018 avec une forte participation.

Rdv est donné par Bernard GABORIAU le vendredi 2 août prochain à la Portes des îles, au bout de l'avenue des Bouchots à 10h30 pour une pêche à la crevette.

Sorties en mer présenté par Francis BALLET sur une recherche de Patrick De SOUZA

Francis présente un diaporama et explique la sortie projetée. Il précise que cette sortie prévue (selon la météo) le lundi 26 août 2019 ne nécessite pas le permis hauturier.

Avant les questions à Monsieur le Maire, Patrick MARIE prend la parole et interroge le Bureau sur l'organisation des concours de pêche. Il fait remarquer le flou de l'organisation, déplore le manque d'informations et ne comprend pas que les deux épreuves soient groupées pour établir le classement. Il indique que certains adhérents ne sont pas présents en juillet **et** en août.

Le Président reconnaît que tous les griefs invoqués sont recevables et indique à l'assistance : « Patrick à proposer de changer l'organisation des concours. Il voulait modifier les habitudes en proposant une pêche devant Jard sur Mer en classant les deux épreuves avec une formule arrivant à un classement au scratch. » Le Président reconnaît qu'il a oublié de penser que tous les adhérents n'étaient pas forcément à La Tranche en juillet et en août et rappelle qu'en effet les années précédentes les concours changeaient de mois chaque année. Le Président s'engage à revoir l'organisation du concours du 10 août prochain. La remise des lots sera effectuée concours par concours.

Questions à M. LE MAIRE et autres informations

- Michel SALE remercie Monsieur Le Maire, au nom des plaisanciers ; poursuite de la sécurisation des embarquements /débarquements de la navette. Gérard POMAR prend la parole et explique à Monsieur le Maire la dangerosité de la descente côté de l'escalier avec explications précises.
- Monsieur Le maire indique que la sécurisation « bois » sera terminée dans les prochains jours et s'engage à faire remplacer tout le bois par la pose, pour la saison prochaine, d'un caillebotis métallique
- Le Président indique à Monsieur le Maire que la Caméra de l'embarcadère est mal réglée et qu'une caméra qui enregistrerait les vues serait appréciée de tous.
- Plusieurs personnes demandent que les horaires de la navette soient mis en ligne sur le site de la commune. Réponse favorable du Maire. Le Président ajoute qu'un lien sera mis sur le site de Maupas Plaisanciers.
- Le Président reprend la parole :
- Les Puces de la mer demandent un gros travail à une équipe restreinte. Trouvez des nouveaux exposants, faire face aux désistements de dernière minute, etc.
- Nos équipes de bénévoles AMP sont bien au point. Le bar-restauration, les glaces, la vente d'huitres, de matériel d'occasion, forment les piliers de la manifestation.
- 2019 a vu l'arrivée de nouveaux exposants tranchais et nous pouvons que nous en réjouir. Le samedi a été un franc succès avec une fréquentation plus importante que celle du samedi de 2018. En revanche le dimanche n'a pas progressé en fréquentation.
-
- Puis il s'adresse aux adhérents présents « si les puces 2020 avaient lieu, quelle date serait la meilleure pour vous. Après un bref échange peu d'idées nouvelles émergent.
- Il reprend la parole « Aujourd'hui nous réfléchissons sur une édition en 2020 sur le même site. Nous pensons à des animations les après- midi, en collaboration avec les pompiers de la Tranche qui feraient des exercices de secours, la SNSM qui ferait une démonstration d'un « canot » de survie, le responsable de la sécurité des plages qui ferait de la prévention etc. Malgré tout, le point d'échoppe qui nous fait hésiter à lancer une 7^{ème} édition est la communication. Notre déficit ne peut s'expliquer que par un manque de connaissance en la

matière. Il faut attirer les gens des villes alentours. Pour cela, seul, le service communication de la commune peut assurer cette mission. Nous pouvons mettre un budget en face. Nous ne demandons pas à la municipalité de tout payer, bien au contraire, mais une aide du service communication de la commune ».

Le sujet est clôturé, le Bureau indique qu'il prendra une décision définitive fin août.

Le Président lève la séance 18 heure trente et invite tous les participants à venir poursuivre les discussions devant le verre de l'amitié.

Le Président
J. FLATIN

La Secrétaire
S. FLATIN

Le Trésorier
G. CHAUVET